



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1855

Approbation d'une convention entre l'Association Fogolar Furlan, l'Institut Culturel Italien et la Ville de Lyon - Archives municipales pour la coproduction d'une exposition sur la mosaïque lyonnaise

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHU, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1855 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION FOGOLAR FURLAN, L'INSTITUT CULTUREL ITALIEN ET LA VILLE DE LYON - ARCHIVES MUNICIPALES POUR LA COPRODUCTION D'UNE EXPOSITION SUR LA MOSAÏQUE LYONNAISE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les Archives municipales de Lyon, outre leurs missions de collecte des archives, s'attachent également à communiquer leurs fonds en les rendant accessibles au public en salle de lecture ou en ligne et à valoriser les archives par des ateliers, visites, expositions, publications, conférences, blog, réseaux sociaux.

L'Institut culturel italien de Lyon est chargé de diffuser et promouvoir la langue et la culture italiennes.

Au-delà de cours de langue italienne pour adultes et enfants, l'institut organise des activités culturelles qui ont pour thème l'Italie, sa vie artistique et scientifique et met également à la disposition des étudiants et de ses adhérents, une bibliothèque italienne pour la consultation et le prêt (livres, vidéocassettes, DVD, revues et journaux italiens).

Fogolar Furlan (Foyer Frioulan) est une association qui rassemble des personnes originaires du Frioul vivant dans la région lyonnaise.

Créée en 1978, elle compte environ 120 familles inscrites. Le Fogolâr Furlan est présent sur tous les continents avec plus de 200 associations.

La région Auvergne-Rhône Alpes a accueilli par le passé un grand nombre de frioulans, bien intégrés, mais sans perdre leurs racines, leur langue, leur culture. L'enjeu aujourd'hui est de les conserver.

Les AML ont été sollicitées par l'Institut culturel italien, le consulat général d'Italie, et l'association Fogolar Furlan, dans le cadre d'une exposition qu'ils souhaitent produire en 2022, sur l'histoire de la mosaïque à Lyon, l'année 2022 correspondant au centenaire de l'école des mosaïstes de Spilimbergo, dans le Frioul.

Les mosaïstes issus de cette école, sont des artisans qui réalisent des chantiers monumentaux dont certains à Lyon (Fourvière), mais aussi ailleurs en France et dans le monde (Opéra Garnier, Basilique de Lourdes, et plus récent l'hôtel Kawakyu di Shirahama au Japon, ou l'Eclair Iridescent station métro Ground Zero à New York).

Dans un esprit de mutualisation du travail et des compétences de chacun, les Archives municipales de Lyon souhaitent s'engager dans un partenariat valorisant à la fois l'histoire de Lyon et la richesse des œuvres apportées par les structures italiennes, en installant l'exposition dans le hall du bâtiment des archives du 8 novembre 2022 à fin mars 2023.

18 mosaïques seront présentées au public.

La convention jointe au présent rapport formalise les conditions de ce partenariat et de valoriser les apports de chacun que ce soit en industrie ou en numéraire.

Le budget total de l'opération s'élève à 60 370€TTC réparti comme suit :

- Archives municipales : 28 370 €TTC ;
- Institut culturel italien : 6 000 €TTC ;
- Fogolar Furlan : 26 000 €TTC.

Il y a donc lieu d'approuver la convention de partenariat qui formalise les termes de la coopération entre la Ville de Lyon – Archives municipales, L'Institut culturel italien et l'association Fogolar Furlan pour la production d'une exposition aux AML sur la Mosaïque

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention susvisée établie entre la Ville de Lyon – Archives municipales, L'Institut culturel italien et l'association Fogolar Furlan pour la production d'une exposition sur la Mosaïque est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET